



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
2 décembre 2021
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2022

31 janvier-4 février 2022, New York

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme de pays pour la République
socialiste du Viet Nam (2022-2026)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération	2
II. Priorités du programme et partenariats	4
III. Administration du programme et gestion des risques	9
IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme	9
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Viet Nam (2022-2026)	11



I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération

1. Avec plus de trois décennies de croissance économique ininterrompue, le Viet Nam a fait des progrès impressionnants pour atteindre les objectifs de développement durable (ci-après les « objectifs ») et améliorer la qualité de vie de millions de personnes. La pauvreté multidimensionnelle est passée de 8,23 % en 2016 à 4,8 % en 2019, 5,6 % de la population étant par ailleurs catégorisés comme vulnérables à la pauvreté multidimensionnelle. Pour la première fois en 2019, le Viet Nam est passé dans la catégorie de développement humain élevé, se classant 117^e sur 189 pays, avec une valeur d'indice de développement humain de 0,704¹.

2. Malgré des avancées significatives, les inégalités de revenus, de genre, entre les régions et entre zones urbaines et rurales persistent. En 2020, le coefficient de Gini était de 0,373². Les taux de pauvreté dans les hauts plateaux du nord, les régions montagneuses et les hauts plateaux du centre, où vivent la plupart des personnes issues de minorités ethniques, se situent entre 14,4 et 11 %, soit des chiffres considérablement plus élevés que la moyenne nationale de 4,8 %³. Le Viet Nam fait partie des 10 pays les plus touchés par les catastrophes naturelles⁴. Sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles et la dégradation de son environnement et de sa biodiversité compromettent les possibilités de développement économique durable.

3. L'indice de développement de genre s'est amélioré pour atteindre 0,997, et le Viet Nam est classé au 65^e rang mondial⁵, mais des défis persistent. Les femmes représentaient 30 % des députés de la 15^e Assemblée nationale (juin 2021), alors qu'un objectif de 35 % avait été fixé en 2018 par la résolution 26-NQ/TW du Parti. Les femmes représentent 60 % de la main-d'œuvre agricole⁶. Entre 2011 et 2020, plus de 90 % des victimes de la traite étaient des femmes, et 80 % appartenaient à des groupes ethniques minoritaires⁷. La prévalence du handicap chez les femmes est environ 1,5 fois plus élevée que chez les hommes⁸.

4. Les personnes qui risquent le plus d'être laissées pour compte sont les groupes ethniques minoritaires, en particulier les femmes, les pauvres et les quasi pauvres vivant dans des zones exposées aux catastrophes ; les jeunes et les populations marginalisées, notamment les personnes touchées par le VIH ; les personnes handicapées ; les minorités sexuelles et de genre ; et les migrants. À l'échelle nationale, 47 % des ménages vietnamiens ont accès à Internet, mais cette proportion tombe à 15 % parmi les ménages des minorités ethniques et à 16 % parmi les personnes handicapées⁹. La COVID-19 a poussé des personnes déjà vulnérables dans une pauvreté transitoire¹⁰. Si l'on n'y remédie pas rapidement, cela pourrait entraîner une pauvreté chronique et des inégalités croissantes.

5. Le PNUD fournira une direction éclairée sur les questions essentielles à la réalisation des objectifs, de l'Accord de Paris et du développement humain, sur la base d'une théorie du changement élaborée conjointement et sous-tendant le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, qui contribue

¹ Rapport du PNUD sur le développement humain, 2020.

² Enquête 2020 sur le niveau de vie des ménages au Viet Nam.

³ Ibid.

⁴ Global Climate Risk Index 2021 (indice mondial des risques climatiques 2021).

⁵ Rapport du PNUD sur le développement humain, 2020.

⁶ Nations unies et Oxfam Viet Nam, Gender Equality in Climate Change Adaption and Disaster Risk Reduction in Viet Nam, 2017.

⁷ Ministère de la sécurité publique, 2021.

⁸ Enquête nationale sur les personnes handicapées, 2016.

⁹ Ministère de l'information et de la communication, 2020/

¹⁰ Évaluation par l'ONU de l'incidence sociale et économique de la COVID-19 au Viet Nam, 2020.

à la Stratégie de développement socio-économique du Viet Nam (2021-2030) et au Plan de développement socio-économique (2021-2025).

6. En tant que coresponsable du groupe de travail sur les minorités ethniques, le PNUD collaborera avec les organisations des Nations Unies et d'autres partenaires pour faciliter le suivi des indicateurs socio-économiques sur le thème « Ne laisser personne de côté » et promouvoir le dialogue politique. En tant que chef de file technique des initiatives relatives au cadre de financement national intégré visant à rendre opérationnel le Programme d'action d'Addis-Abeba, le PNUD collaborera avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) afin d'améliorer les investissements pour une croissance inclusive, verte et respectueuse de l'environnement. Le PNUD coopérera avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'UNICEF à la promotion d'un système de protection sociale plus inclusif, qui tienne davantage compte des questions de genre et réponde mieux aux chocs, ainsi qu'à l'application de mesures en matière de pauvreté multidimensionnelle.

7. En tant que coprésident des groupes de travail sur la contribution déterminée au niveau national et les changements climatiques, l'efficacité énergétique et le rôle des entreprises dans la réduction des risques de catastrophe, le PNUD coordonnera les contributions des partenaires. Le PNUD dirige une collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé sur le lien entre le climat et la santé afin de mieux comprendre et traiter l'incidence des changements climatiques sur le secteur de la santé. En collaboration avec le PNUE, le PNUD dirige le développement des pratiques sans forêt et la promotion des produits de base écologiques. Le PNUD assure la direction technique du Partenariat des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées. Avec l'UNICEF, il mène une initiative conjointe sur l'accès à la justice, tout en soutenant la fonction consultative des Nations Unies en matière d'administration publique et de lutte contre la corruption.

8. Le PNUD favorisera un rebond économique vert et inclusif à la suite de la COVID-19, en assurant une croissance compatible avec les limites de la planète. Pour aider le Viet Nam à se préparer à l'avenir et à atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire supérieur d'ici à 2035, le PNUD aidera le gouvernement à accélérer la réalisation de ses objectifs de transformation numérique pour la « quatrième révolution industrielle », de manière à ce que personne ne soit laissé pour compte, en s'appuyant sur les complémentarités avec les partenaires des Nations Unies.

9. L'évaluation indépendante du programme de pays 2020 a mis en évidence des éléments probants montrant que le PNUD jouit d'une position de partenaire de développement de confiance. Le gouvernement a adopté des stratégies soutenues par le PNUD pour réduire la pauvreté multidimensionnelle en se concentrant sur la création d'emplois pour les groupes vulnérables. Des contributions importantes ont été apportées à la conception et à la mise en œuvre d'un système de protection sociale amélioré et complet. Le PNUD a démontré l'utilisation de solutions de développement pour réduire l'incidence des crises humanitaires, par exemple grâce à des logements résistants au climat, qui ont résisté aux typhons de 2020. Pour aider à la mise en œuvre de nouvelles dispositions légales anti-corruption, le PNUD a soutenu le gouvernement dans l'amélioration de la responsabilité institutionnelle et s'est engagé avec des partenaires pour un meilleur suivi en aval.

10. Sur la base des recommandations de l'évaluation, ce programme de pays continuera à se concentrer sur la promotion des synergies entre les projets afin de renforcer la contribution du PNUD aux améliorations au niveau des politiques et aux changements réels sur le terrain. En plus de fournir un soutien en matière de capacité

au gouvernement, le PNUD élaborera une stratégie cohérente pour s'engager dans la réforme de la gouvernance afin d'améliorer les mécanismes de responsabilité et de renforcer les réponses tenant compte du genre dans les domaines de réalisation.

II. Priorités du programme et partenariats

11. Le présent descriptif de programme de pays s'appuie sur de vastes consultations nationales. Il découle des objectifs et du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2022-2026) et y contribue. Il est directement aligné sur les plans nationaux du Viet Nam et sur le Plan stratégique du PNUD (2022-2026). Les domaines de réalisation du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable sont i) le développement social inclusif, ii) la résilience au changement climatique et la durabilité, iii) la prospérité partagée et iv) la gouvernance et la participation.

12. Le programme du PNUD vise à aider le gouvernement à atteindre plus rapidement les objectifs, en s'appuyant sur les trois réalisations du Plan stratégique du PNUD, présentées ci-dessous. Il est renforcé par les trois catalyseurs suivants : l'innovation stratégique, la transition numérique et le financement du développement. Sur la base de son avantage comparatif et de ses capacités institutionnelles globales, le PNUD contribuera aux domaines de réalisation ii, iii et iv énoncés dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

13. En consolidant les résultats et les leçons tirées des programmes antérieurs, le PNUD soutiendra le gouvernement en lui donnant les moyens d'apporter des réponses anticipées, adaptatives et agiles (triple AAA¹¹) aux défis complexes et émergents par : a) la collecte et l'analyse de données probantes pour aborder les nouvelles formes de pauvreté multidimensionnelle, en gardant la nature et l'environnement au cœur du développement économique ; b) une transition numérique et une innovation inclusives et axées sur l'humain ; c) le recadrage des choix stratégiques et la création des moyens nécessaires pour permettre des changements visant à combler les lacunes systémiques ; d) l'expérimentation et l'application à plus grande échelle de modèles de mise en œuvre réussis ; et e) l'élaboration de plateformes pour améliorer la planification budgétaire et la mobilisation des ressources.

14. L'examen quadriennal complet de 2020 a souligné l'importance de la collaboration entre les entités des Nations Unies pour apporter des solutions intégrées. En conséquence, le PNUD contribuera à l'architecture de gouvernance du Plan-cadre de coopération, en travaillant conjointement au financement du Programme 2030, à l'amélioration des données sur les objectifs, à la réduction de la violence fondée sur le genre, à la promotion des droits des personnes handicapées et à l'amélioration des secours en cas de catastrophe et de la préparation aux catastrophes. Avec les organisations partenaires des Nations Unies, le PNUD fournira les preuves, les outils, les méthodologies, l'expertise politique et les solutions innovantes pour atteindre plus rapidement les réalisations énoncées dans le Plan-cadre de coopération.

15. Dans les domaines de réalisation, le PNUD soutiendra l'engagement du gouvernement en faveur de l'intégration internationale, en augmentant les capacités à tirer parti de la coopération triangulaire et Sud-Sud par le biais de la recherche en matière de politiques, d'échanges internationaux et de partenariats qui renforcent la responsabilité des acteurs locaux, transforment les systèmes et exploitent pleinement la transition numérique. À cette fin, le PNUD s'appuiera sur le Réseau mondial pour

¹¹ Plan stratégique du PNUD pour la période 2022-2026.

les politiques et sur un vaste partage de pays à pays par le biais du Réseau des laboratoires d'accélération.

Domaine de réalisation 1 : Prospérité partagée grâce à une transformation économique durable

16. La théorie du changement qui sous-tend les interventions à l'appui du domaine de réalisation 1 est la suivante : *si* les entreprises nationales augmentent la valeur ajoutée qu'elles produisent, leur portée et leur compétitivité ; *si* des politiques visant à créer des emplois plus productifs et durables par le développement des entreprises nationales, y compris les microentreprises et petites et moyennes entreprises, en particulier dans les zones rurales, et par l'autonomisation économique des femmes, sont effectivement mises en œuvre ; *si* des investissements et des politiques de développement renforcés facilitent l'adoption de technologies modernes et vertes et d'outils numériques pour une transition inclusive vers la quatrième révolution industrielle ; *alors* des progrès seront réalisés dans la réduction de la pauvreté multidimensionnelle, l'élimination de la faim et la mise en œuvre d'une transformation économique inclusive et durable fondée sur l'innovation, l'esprit d'entreprise ainsi qu'une productivité et une compétitivité accrues. (Cela contribuera à la réalisation des objectifs 5, 8 à 10, 12 et 17 ; les solutions types 1 et 6 seront appliquées.)

17. Pour promouvoir une productivité et une compétitivité accrues des entreprises nationales afin d'éviter le piège du revenu intermédiaire et d'atteindre une croissance plus inclusive, le PNUD soutiendra la réalisation des priorités en matière d'innovation du plan de développement socio-économique du pays. Il s'agit notamment de renforcer les investissements dans la recherche et le développement, de mettre en pratique les nouvelles technologies et d'améliorer les liens avec les entreprises nationales dans les chaînes de valeur nationales et mondiales. Sous la direction du gouvernement, des possibilités d'action fondées sur des preuves seront proposées pour améliorer le système national d'innovation et lancer de nouvelles approches nationales en matière d'esprit d'entreprise. Le PNUD soutiendra le développement d'options et de mécanismes réalisables pour promouvoir un financement intégré et axé sur les résultats afin d'atteindre les objectifs nationaux et de renforcer les capacités de suivi des progrès.

18. Des changements systémiques sont nécessaires pour empêcher les ménages à revenus moyens inférieurs – en particulier les travailleurs migrants du secteur informel – de retomber dans la pauvreté à la suite de la COVID-19¹². Le PNUD contribuera à ce que les programmes d'aide sociale soient plus inclusifs, tiennent mieux compte des questions de genre et résistent mieux aux chocs, grâce à des conseils pratiques fondés sur son expérience internationale. Un soutien sera apporté en faveur d'un meilleur ciblage, grâce à l'approche fondée sur la vulnérabilité, ainsi que d'une gestion transparente et d'une fourniture en temps voulu des transferts en espèces pour la protection sociale, grâce à l'application d'outils numériques à l'échelle nationale.

19. La réduction de la pauvreté multidimensionnelle dans les zones de minorités ethniques à un taux deux fois supérieur à la moyenne nationale est une priorité de la stratégie vietnamienne visant à ne laisser personne pour compte. Le PNUD soutiendra les programmes nationaux ciblés dans la conception de cadres réglementaires et de lignes directrices spécialement adaptés aux femmes dans les zones de minorités ethniques, en les aidant à expérimenter de nouvelles solutions et à diffuser à plus grande échelle celles qui ont réussi. Il s'agira notamment d'expériences en matière de

¹² PNUD, Évaluation rapide pour le Viet Nam, 2021.

commerce électronique et de paiement électronique visant à maximaliser la participation des femmes issues de minorités ethniques dans les chaînes de valeur. Le PNUD expérimentera des structures d'incitation qui encouragent les entreprises ayant une incidence sociale à fonctionner de manière compétitive, en particulier dans le contexte de l'après-pandémie. Des plateformes d'engagement multipartites seront mises en place pour aider les microentreprises et petites et moyennes entreprises, notamment celles dirigées par des membres de groupes défavorisés, à renforcer leurs liens avec le marché. Cela améliorera leur capacité à créer des emplois plus productifs et durables, notamment pour les plus vulnérables.

Domaine de réalisation 2 : Changement climatique, résilience aux catastrophes et durabilité environnementale

20. La théorie du changement qui sous-tend les interventions au titre du domaine de réalisation 2 est la suivante : *si* la résilience aux catastrophes et l'adaptation au changement climatique ouvertes à tous et tenant compte des questions de genre sont renforcées, *si* le développement à faible émission de carbone et l'atténuation des changements climatiques sont accélérés, *si* la pollution environnementale est réduite, *si* la préservation de la diversité biologique et la gestion durable des ressources naturelles sont renforcées et *si* la relance verte à la suite de la COVID-19 et les pratiques de production et de consommation vertes sont largement appliquées, *alors* l'intégrité des écosystèmes naturels sera restaurée et mieux gérée pour la santé planétaire et la réalisation du développement durable. Cela contribuera à la réalisation des objectifs 1, 3, 5, 7, 11, 12, 13, 14 et 15 ; les solutions types 1, 2, 4 et 5 seront appliquées.

21. Sur la base de l'avantage comparatif du PNUD pour aborder la durabilité intégrée et des liens entre pauvreté et environnement et entre climat et santé, le PNUD contribuera à améliorer la gouvernance climatique et environnementale, à réduire la pauvreté et la vulnérabilité et à remédier aux risques liés au climat et aux catastrophes ainsi qu'à apporter une réponse aux polluants organiques persistants, à la dégradation de la diversité biologique et des écosystèmes, à la désertification, à la dégradation des terres, à la pollution des mers par les plastiques et aux effets néfastes sur la santé. Le PNUD donnera aux personnes pauvres et vulnérables, en particulier aux femmes et aux minorités ethniques, les moyens d'améliorer leur résilience et d'accéder à des moyens de subsistance. Le soutien du PNUD permettra d'augmenter les capacités institutionnelles en vue d'une planification qui tienne compte des risques liés au climat et aux catastrophes et de l'application de solutions fondées sur la nature, de pratiques agricoles résistantes au climat, d'outils de gestion des risques liés au climat et aux catastrophes et de mesures d'adaptation dans le secteur de la santé et de garantir la résilience dans le développement des logements et des infrastructures.

22. Le PNUD contribuera à l'amélioration des capacités et des politiques en matière de gestion des risques de catastrophes et de reprise résiliente après des événements résultant de causes naturelles et humaines ainsi que d'épidémies. L'accent sera mis sur les mesures visant à protéger les droits, notamment ceux des groupes vulnérables. Pour améliorer le suivi des progrès au niveau du renforcement des capacités, le PNUD soutiendra l'évaluation des capacités à l'échelle du pays en utilisant les indicateurs du gouvernement concernant la gestion provinciale des catastrophes. Le PNUD renforcera la collaboration avec le secteur privé en matière de réduction des risques liés aux catastrophes en créant des réseaux d'entreprises pour la résilience et l'introduction de solutions de transfert de risque, telles que les assurances.

23. Le PNUD soutiendra le gouvernement, le secteur privé (en particulier les microentreprises et petites et moyennes entreprises) dans les réalisations 1 et 2 et les établissements financiers pour concevoir et mettre en œuvre un développement à

faible émission de carbone, une économie circulaire et la protection de l'environnement. L'objectif est de collaborer pour parvenir à une croissance verte et atteindre les objectifs de la contribution déterminée au niveau national. Afin de soutenir une économie plus décarbonée, des ressources seront déployées pour développer et mettre en œuvre des modèles d'entreprise à haut rendement énergétique, en élargissant l'utilisation d'énergies propres et renouvelables. Le PNUD fera la démonstration de solutions évolutives pour des cultures commerciales sans déforestation, des chaînes d'approvisionnement agricoles vertes, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des investissements à faible émission de carbone sans risque pour les processus industriels. Pour satisfaire aux exigences de transparence de l'Accord de Paris, le PNUD aidera ses partenaires à renforcer les systèmes ainsi qu'à mettre en place les capacités et les outils permettant de mesurer les émissions, l'atténuation, l'adaptation et le financement climatique, et d'en rendre compte.

24. L'accent mis sur une relance verte à la suite de la COVID-19 comprendra l'élaboration de stratégies de production et de consommation durables par la sensibilisation et l'application de la science et de la technologie, notamment au moyen des principes de l'économie circulaire. De nouvelles conceptions de produits seront mises au point pour certains secteurs industriels afin de réduire les déchets, notamment le plastique marin, et l'utilisation de produits chimiques dangereux. Le PNUD collaborera avec des partenaires, nouveaux ou existants, pour promouvoir des solutions et des pratiques durables, axées sur les personnes, tenant compte des questions de genre dans la gestion des ressources naturelles, la préservation de la diversité biologique et le tourisme local. Une approche paysagère sera appliquée pour la conservation des écosystèmes terrestres et marins. En utilisant ses avantages comparatifs, le PNUD explorera des mécanismes de financement durables pour la préservation de la diversité biologique, en particulier pour la gestion des zones protégées.

25. Dans l'ensemble des réalisations, compte tenu des possibilités d'augmentation de l'accumulation de risques, le PNUD introduira les approches suivantes : a) une gestion corrective des risques pour traiter et réduire les risques existants et identifiés, b) une gestion prospective des risques pour éviter l'accumulation de nouveaux risques et c) une gestion compensatoire des risques pour renforcer la résilience. Ces stratégies contribueront également à la mise en œuvre du plan national d'adaptation, de la stratégie nationale sur le changement climatique 2021-2050 et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.

Domaine de réalisation 3 : Gouvernance et accès à la justice

26. La théorie du changement qui sous-tend les interventions au titre de la réalisation n° 3 est que *si* les institutions deviennent plus innovantes, plus réactives et plus transparentes ; *si* les possibilités de participation sont renforcées, notamment pour les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables ; *si* l'état de droit, l'accès à la justice et l'accès à l'information sont encore renforcés ; *si* l'égalité des sexes s'améliore à tous les niveaux ; *si* des programmes et des lois visant à protéger les droits des groupes vulnérables sont mis en œuvre afin de garantir que personne n'est laissé pour compte ; *si* la progression de la transition numérique augmente l'accès équitable aux services ; *si* des approches de gouvernance triple AAA sont appliquées pour prévenir les complexités et les incertitudes et y remédier ; *alors* le Viet Nam pourra se rapprocher d'une société moderne, juste, sûre et inclusive, fondée sur une meilleure gouvernance et une paix durable. Cela contribuera à la réalisation des objectifs 5, 10 et 16 ; les solutions types 2, 3 et 6 seront appliquées.

27. L'accès équitable à la justice sera renforcé par l'amélioration des services d'aide juridictionnelle au niveau local, tenant compte des questions de genre et du handicap, et par le renforcement des capacités des institutions judiciaires. Le PNUD soutiendra une meilleure mise en œuvre des engagements internationaux du Viet Nam en matière de droits de l'homme en améliorant les lois nationales et en surveillant plus efficacement le processus de mise en œuvre. Des stratégies de démarginalisation par le droit des personnes pauvres et défavorisées seront étudiées afin de garantir que l'accès à la justice améliore l'efficacité des stratégies de réduction de la pauvreté et d'élimination de la discrimination et de la violence fondée sur le genre. Des approches centrées sur les personnes seront adoptées pour le passage au numérique des services, y compris dans le secteur de la justice. Les modes alternatifs de règlement des conflits, qui constituent un outil important pour réduire la charge de travail des tribunaux, seront soutenus en partenariat avec les agences et organisations concernées.

28. Les mécanismes visant à améliorer la transparence, l'engagement public et la responsabilité, notamment par la participation des femmes et d'autres groupes vulnérables, seront renforcés en partenariat avec le gouvernement, le Front de la Patrie¹³, les organisations de masse et le monde universitaire. Il s'agira notamment de s'appuyer sur le travail des laboratoires d'accélération pour identifier les innovateurs locaux capables de créer des solutions centrées sur l'utilisateur et le citoyen. La satisfaction des citoyens à l'égard des performances des pouvoirs publics sera évaluée par les organismes publics et la gouvernance provinciale, et par l'indice de performance de l'administration publique, qui a connu une évolution positive au fil des ans. En outre, le PNUD concevra un portefeuille d'innovations en matière de gouvernance pour aider les institutions à atteindre les niveaux cibles nationaux d'ici à 2025, en soutenant les travaux dans l'ensemble des trois domaines de réalisation.

29. Le PNUD renforcera les capacités des institutions nationales à diriger et à gérer les fonctions de lutte contre les mines afin de réduire davantage les conséquences des engins explosifs sur les communautés. Le PNUD soutiendra un développement local inclusif et résilient et des moyens de subsistance sûrs en mettant l'accent sur la planification de la gouvernance locale et la mise en œuvre de cadres réglementaires fondés sur les meilleures pratiques internationales. Le PNUD encouragera les approches de gouvernance triple AAA qui permettent d'anticiper les tendances, d'adapter les solutions aux conditions locales et de réagir avec agilité pour améliorer la sécurité humaine, maintenir la paix et se préparer aux crises futures. Cela contribuera à l'ensemble des trois domaines de réalisation.

30. Le PNUD soutiendra la mise en œuvre de la stratégie nationale du pays sur l'égalité des sexes (2021-2030), en promouvant le rôle moteur et la participation des femmes. Les investissements dans le renforcement des capacités pour lutter contre les inégalités et les discriminations entre les sexes permettront de réduire le risque de perdre les acquis du développement. Pour lutter contre la traite des êtres humains et assurer une migration sans risque, le PNUD travaillera avec ses partenaires pour améliorer les cadres juridiques et stratégiques, développer une base de preuves plus solide et renforcer la coopération régionale. Pour assurer la conformité avec les engagements internationaux sur les questions de handicap, le PNUD soutiendra un processus participatif pour élaborer les cadres juridiques du Viet Nam.

¹³ Une union volontaire d'organisations politiques, d'organisations sociopolitiques, d'organisations sociales et d'individus représentera l'ensemble des classes, couches sociales, groupes ethniques et religions, ainsi que les Vietnamiens de l'étranger.

III. Administration du programme et gestion des risques

31. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations de l'organisation, ainsi que dans son dispositif de contrôle interne.

32. Le programme sera principalement exécuté sur le plan national. Si nécessaire, l'exécution nationale peut être remplacée par l'exécution directe pour tout ou partie du programme en cas de force majeure. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera appliquée en coordination avec les autres entités des Nations Unies de façon à gérer les risques financiers. Les définitions et les classifications des coûts afférents aux activités de programme et aux activités visant l'efficacité du développement seront appliquées aux différents projets concernés.

33. Comme le recommande l'évaluation 2020, le bureau de pays investira dans des systèmes de gestion axés sur les résultats afin de mieux suivre et évaluer le programme et d'entreprendre des corrections de trajectoire. Le PNUD prendra des initiatives pour assurer la qualité, l'efficacité et l'efficacité du programme dans la poursuite des résultats de développement, tout en réduisant au maximum les risques et en recherchant les occasions de maximiser les avantages pour les groupes cibles, en particulier les femmes et les jeunes.

34. Pour atténuer les risques de catastrophe et les incertitudes consécutives à la pandémie, le PNUD élaborera une stratégie de continuité des opérations et établira des seuils déclenchant des ajustements aux programmes, notamment des réaffectations des ressources. Le risque de diminution des ressources nécessite un suivi étroit. En conséquence, le PNUD travaillera avec le gouvernement et d'autres partenaires sur le principe de la responsabilité mutuelle afin d'atteindre les objectifs en renforçant la résilience institutionnelle et les capacités dynamiques pour s'adapter aux incertitudes et aux perturbations. Des instruments de programmation novateurs, tels que le dispositif d'engagement, les services de développement et les instruments de programmation conjointe, seront déployés en plus des projets de développement standard.

35. La planification des interventions d'urgence du programme permettra de s'adapter à l'évolution de la situation, notamment aux problèmes sociaux et environnementaux et à la réduction du financement, en modifiant la théorie du changement, en maximisant les synergies, en affinant les interventions de développement et en sélectionnant les modalités de mise en œuvre pour une réponse rapide. Conformément aux exigences du présent programme de pays, le bureau de pays réexaminera ses processus opérationnels afin d'améliorer l'efficacité, la durabilité et la rentabilité, y compris une structure de personnel dotée des capacités appropriées.

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

36. Sur la base des recommandations de l'évaluation, le système de contrôle de l'exécution et d'évaluation du programme se concentrera sur les résultats au niveau des réalisations. Le contrôle de l'exécution du projet sera effectué fréquemment tout au long du cycle de programmation, afin de saisir les changements au niveau du système et du terrain. Les indicateurs de performance au niveau du projet seront

définis de manière stratégique, et un suivi indépendant de la performance sera fréquemment effectué. Le PNUD adoptera une approche thématique par portefeuille, en abordant les thèmes d'un point de vue systémique et en tirant parti des liens entre les interventions et les réalisations, au moyen d'un mélange de stratégies à court, moyen et long terme.

37. Conformément au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et aux objectifs de développement du Viet Nam, le PNUD utilisera les sources de données nationales pour rendre compte des résultats. Afin de faciliter la collecte et l'analyse des données pour le contrôle de l'exécution du programme de pays, du Plan-cadre de coopération et des objectifs de développement durable, le PNUD soutiendra les efforts visant à renforcer les systèmes statistiques nationaux et à consolider les processus axés sur les résultats avec les partenaires des Nations Unies.

38. La théorie du changement et le cadre des résultats et des ressources seront ajustés si nécessaire sur la base d'une évaluation régulière des réalisations du PNUD et de l'économie politique du pays. Les évaluations menées par des tiers conformément aux normes du PNUD viendront éclairer la conception et l'exécution des programmes.

39. Globalement, au moins 15 % du budget seront investis dans des interventions en faveur de l'égalité des genres et dans la promotion du label égalité des genres. Il sera fait appel au marqueur genre afin de surveiller les dépenses et d'améliorer la planification¹⁴. Trois pour cent du budget seront réservés au contrôle de l'exécution, à l'assurance de la qualité et à la communication des résultats. Le contrôle de l'exécution adoptera des moyens inclusifs pour la prise de décision en temps réel. Les coûts liés à l'accessibilité seront affectés au soutien des personnes handicapées.

40. Un programme de recherche pluriannuel permettra de produire des notes d'orientation, des documents de réflexion et des rapports périodiques, y compris des rapports sur les objectifs élaborés conjointement avec les partenaires. Une stratégie de gestion des connaissances sera mise en œuvre pour promouvoir une culture de création, de partage et d'exploitation des connaissances pour une programmation, une communication et une prise de décision éclairées. Une stratégie de communication sera mise en œuvre pour faire progresser les objectifs et promouvoir le dialogue politique, notamment au moyen d'une direction éclairée au niveau régional et international.

¹⁴ Stratégie du PNUD pour la promotion de l'égalité des sexes pour la période 2018-2021.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Viet Nam (2022-2026)

PRIORITÉ DU PAYS : Améliorer et rehausser la qualité des institutions de l'économie de marché à orientation socialiste, et aborder plus efficacement les relations entre l'État, le marché et la société.

RÉALISATION 1 ÉNONCÉE DANS LE PLAN-CADRE DE COOPÉRATION FAISANT INTERVENIR LE PNUD : D'ici à 2026, les habitants du Viet Nam, en particulier ceux qui risquent d'être laissés pour compte, contribueront à une transformation économique plus durable, inclusive et tenant compte des questions de genre, fondée sur l'innovation, l'esprit d'entreprise, une productivité accrue, la compétitivité et le travail décent, et en bénéficieront équitablement.

RÉALISATION CORRESPONDANTE 1 DU PLAN STRATÉGIQUE : Accélération de la transformation structurelle, notamment des transitions verte, inclusive et numérique

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires	Coûts estimatifs (en dollars des États-Unis)
Indicateur 1.1 : PIB par habitant <i>Niveau de référence</i> : 3 521 dollars <i>Niveau cible</i> : taux de croissance annuel soutenu de 4 % à 4,5 %	Bureau national de statistique	Produit 1.1 : Mécanismes de nouvelle génération pour permettre aux groupes vulnérables, en particulier les pauvres, les femmes issues de minorités ethniques et les personnes handicapées, de générer des emplois durables et des moyens de subsistance améliorés, et d'y avoir accès. <i>Indicateur 1.1.1</i> : Nombre de cadres réglementaires permettant aux femmes issues de minorités ethniques de mettre au point des possibilités de moyens de subsistance innovantes <i>Niveau de référence</i> : 3 <i>Niveau cible</i> : 5 <i>Source des données</i> : rapports du gouvernement sur les programmes nationaux ciblés	• Organismes de l'Assemblée nationale • Ministère du plan et de l'investissement • Ministère des finances • Commission des questions liées aux minorités ethniques • Ministère du travail, des invalides et des affaires sociales • Ministère de la justice	Ressources ordinaires : 1 800 000 Autres ressources : 16 088 340
Indicateur 1.2 : Proportion d'emplois vulnérables par sexe (objectif 8.3.1 modifié) <i>Niveau de référence</i> : 54,1 % <i>Niveau cible</i> : Diminution d'environ 1 % par an	Rapport sur le développement humain, PNUD (annuel)	<i>Indicateur 1.1.2</i> : Nombre d'instances multipartites fonctionnelles visant à renforcer les liens avec le marché et les capacités des microentreprises et des petites et moyennes entreprises <i>Niveau de référence</i> : 0 <i>Niveau cible</i> : 2 <i>Source des données</i> : rapports du Gouvernement sur les programmes nationaux ciblés	• Provinces, entreprises de femmes issues de minorités ethniques, entreprises privées, plateformes multipartenaires.	
Indicateur 1.3 : Taux de chômage <i>Niveau de référence</i> : 2,48 % <i>Niveau cible</i> : < 3 %	Enquête sur la population active (annuelle)		• OIT • Organisation des Nations Unies pour le développement industriel • Organisation internationale pour les migrations (OIM)	
Indicateur 1.4 : Productivité du travail	Rapport socio-économique (annuel)	<i>Indicateur 1.1.3</i> : Nombre de solutions innovantes testées et appliquées pour encourager les entreprises à incidence sociale durable.	• UNICEF • ONU-Femmes • PNUE	

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte</i>	<i>Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays</i>	<i>Principaux partenaires</i>	<i>Coûts estimatifs (en dollars des États-Unis)</i>
<i>Niveau de référence :</i> 5 081 \$ <i>Niveau cible :</i> taux de croissance annuel de 6,5 %.		<i>Niveau de référence :</i> 0 <i>Niveau cible :</i> 3 <i>Source des données :</i> Ministère du plan et de l'investissement	• Instituts de recherche, Fulbright University • Ambassade du Canada • Fonds pour les objectifs de développement durable	
Indicateur 1.5 : Indice de développement humain <i>Niveau de référence :</i> 0,704 (2019) <i>Niveau cible :</i> > 0,70	Rapport sur le développement humain, PNUD (annuel)	Produit 1.2 : Possibilités d'action fondées sur des données probantes pour un programme de transformation économique durable, inclusif et tenant compte des questions de genre et son financement <i>Indicateur 1.2.1 :</i> Nombre de mécanismes disponibles pour promouvoir un financement axé sur les réalisations et un meilleur suivi de l'efficacité des investissements publics en vue d'atteindre les cibles nationales des objectifs de développement durable. <i>Niveau de référence :</i> 2 <i>Niveau cible :</i> 4 <i>Source des données :</i> Rapports du programme commun des Nations Unies		
Indicateur 1.6 : Taux de pauvreté multidimensionnelle <i>Niveau de référence :</i> 4,5 % <i>Niveau cible :</i> diminution de 1 % à 1,5 % par an.	Bureau général de statistique	<i>Indicateur 1.2.2 :</i> Nombre de rapports d'examen nationaux de la mise en œuvre des objectifs de développement durable menés par le gouvernement (voir réalisation 1.1.3 du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources) <i>Niveau de référence :</i> 3 <i>Niveau cible :</i> 7 <i>Source des données :</i> Rapports du Gouvernement <i>Indicateur 1.2.3 :</i> Nombre de possibilités d'action visant à stimuler la productivité et la compétitivité des entreprises nationales <i>Niveau de référence :</i> 0 <i>Niveau cible :</i> 3 <i>Source des données :</i> Rapports du Gouvernement Produit 1.3 : Développement de systèmes de protection sociale inclusifs, tenant compte des questions de genre et réactifs en cas de chocs		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires	Coûts estimatifs (en dollars des États-Unis)
		Indicateur 1.3.1 : Nombre de programmes d'aide sociale qui appliquent l'auto-enregistrement, la vérification et la gestion numériques pour améliorer la transparence, la responsabilité et la rapidité de la prestation de services (voir réalisation 1.2.1 du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources) <i>Niveau de référence</i> : 5 programmes provinciaux <i>Niveau cible</i> : au moins 2 programmes numérisés dans tout le pays <i>Source des données</i> : Ministère du travail, des invalides et des affaires sociales		
		Indicateur 1.3.2 : Proportion de bénéficiaires de l'aide sociale qui reçoivent des transferts en espèces par des moyens numériques. <i>Niveau de référence</i> : 3 % <i>Niveau cible</i> : 50 % (ventilés par sexe) <i>Source des données</i> : Ministère du travail, des invalides et des affaires sociales		
		Indicateur 1.3.3 : Nombre de solutions innovantes, adaptées aux chocs et inclusives adoptées pour réformer les cadres des politiques et programmes d'aide sociale <i>Niveau de référence</i> : 0 <i>Niveau cible</i> : 2 <i>Source des données</i> : Ministère du travail, des invalides et des affaires sociales		

PRIORITÉ DU PAYS : Gérer et utiliser efficacement les ressources naturelles ; renforcer la protection de l'environnement et la réponse aux changements climatiques ; prévenir, combattre et atténuer les catastrophes naturelles

RÉALISATION 2 ÉNONCÉE DANS LE PLAN-CADRE DE COOPÉRATION FAISANT INTERVENIR LE PNUD : Les habitants du Viet Nam, en particulier ceux qui risquent d'être laissés pour compte, bénéficient des éléments suivants et y contribuent : un environnement plus sûr et plus propre résultant de l'atténuation efficace du changement climatique par le Viet Nam et de son adaptation au changement climatique ; la réduction des risques de catastrophe et l'amélioration de la résilience ; la promotion de l'économie circulaire ; la fourniture d'une énergie propre et renouvelable ; et la gestion durable des ressources naturelles

RÉALISATION CORRESPONDANTE 3 DU PLAN STRATÉGIQUE : Résilience renforcée pour répondre à l'incertitude et au risque systémique

Indicateur 2.1 : Nombre de tonnes d'équivalent CO ₂ émises	Rapports du Gouvernement concernant la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	Produit 2.1 : Introduction de solutions innovantes et renforçant la résilience pour réduire les risques liés aux catastrophes et au changement climatique et leurs répercussions sur la santé des personnes vulnérables	- Assemblée nationale - Ministère de l'agriculture et du développement rural	Ressources ordinaires : 4 628 000
--	---	--	---	--

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte</i>	<i>Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays</i>	<i>Principaux partenaires</i>	<i>Coûts estimatifs (en dollars des États-Unis)</i>
<i>Niveau de référence :</i> 528,4 millions de tonnes <i>Niveau cible :</i> 673,3 millions de tonnes		Indicateur 2.1.1 : Nombre de femmes et d'hommes bénéficiant du soutien du PNUD dans les domaines des catastrophes, du climat et de la santé <i>Niveau de référence :</i> 120 689 <i>Niveau cible :</i> 768 500 (ventilés par sexe) <i>Source des données :</i> Rapports du Gouvernement	• Ministère des ressources naturelles et de l'environnement • Ministère du plan et de l'investissement • Ministère des transports • Ministère de la construction • 20 comités populaires de province	Autres ressources : 60 216 185
Indicateur 2.2 : Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre <i>Niveau de référence :</i> 41,89 % <i>Niveau cible :</i> maintien du niveau de référence	Ministère de l'agriculture et du développement rural (annuel)	Indicateur 2.1.2 : Indice de gestion des catastrophes au niveau provincial <i>Niveau de référence :</i> à déterminer¹⁵ <i>Niveau cible :</i> Amélioration du score de 20 points en moyenne dans toutes les provinces. <i>Source des données :</i> Agence vietnamienne de gestion des catastrophes	• Association vietnamienne des petites et moyennes entreprises • Chambre de commerce et d'industrie du Viet Nam	
Indicateur 2.3 : Hectares de zones marines protégées et de forêts à usage spécial <i>Niveau de référence :</i> zones marines protégées : 213 000 hectares forêts à usage spécial : 2,17 millions d'hectares <i>Niveau cible :</i> zones marines protégées : 270 271 hectares forêts à usage spécial : 2 462 652 hectares	Ministère des ressources naturelles et de l'environnement, Ministère de l'agriculture et du développement rural (annuel)	Indicateur 2.1.3 : Nombre de produits d'assurance pour les infrastructures rurales et urbaines (logement, santé, éducation et entreprises) contre les conséquences des catastrophes <i>Niveau de référence :</i> 0 <i>Niveau cible :</i> 2 <i>Source des données :</i> Agence vietnamienne de gestion des catastrophes	• ONU-Femmes • Organisation mondiale de la santé • PNUE • OIM • Union européenne • Ambassade du Royaume de Norvège • Banque asiatique de développement • Agence allemande de coopération internationale • Société financière internationale • Fonds pour l'environnement mondial • Fonds vert pour le climat	
Indicateur 2.4 : Nombre de personnes décédées, disparues ou blessées lors de catastrophes, pour 100 000 habitants	Département de la prévention et de la maîtrise des catastrophes naturelles (annuel)	Produit 2.2 : Politiques et solutions conçues et mises en œuvre pour la transition vers un développement à faible émission de carbone, l'économie circulaire et la protection de l'environnement Indicateur 2.2.1 : Réduction du nombre de tonnes d'équivalent CO₂ permise par les interventions soutenues par le PNUD (y compris les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la foresterie, l'agriculture) <i>Niveau de référence :</i> 2 187 602 tonnes d'équivalent CO₂ <i>Niveau cible :</i> 3 187 602 tonnes d'équivalent CO₂		

¹⁵ La première évaluation des capacités provinciales est prévue pour 2021.

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte</i>	<i>Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays</i>	<i>Principaux partenaires</i>	<i>Coûts estimatifs (en dollars des États-Unis)</i>
<i>Niveau de référence</i> : 357 morts, 876 blessés <i>Niveau cible</i> : < 250 morts et blessés		<i>Source des données</i> : Ministère des ressources naturelles et de l'environnement		
Indicateur 2.5 : Part des énergies renouvelables dans la consommation finale totale d'énergie <i>Niveau de référence</i> : 25 % <i>Niveau cible</i> : 28 %	Ministère de l'industrie et du commerce (annuel)	Indicateur 2.2.2 : Nombre d'entreprises assistées par le PNUD qui affichent une production verte et une réduction de la pollution environnementale <i>Niveau de référence</i> : 0 <i>Niveau cible</i> : 50 <i>Source des données</i> : Ministère des ressources naturelles et de l'environnement Indicateur 2.2.3 : Nombre de secteurs industriels dans lesquels il est démontré qu'une autre conception des produits permet d'éviter l'utilisation d'additifs chimiques dangereux et de polluants organiques persistants <i>Niveau de référence</i> : 2 <i>Niveau cible</i> : 5 <i>Source des données</i> : Ministère de l'industrie et du commerce Produit 2.3 : Adoption de solutions et de pratiques durables et innovantes, tenant compte des questions de genre, dans le domaine des ressources naturelles, de la préservation de la diversité biologique et du tourisme axé sur la nature Indicateur 2.3.1 : Nombre d'hectares de zones forestières et de zones marines protégées restaurés, créés ou faisant l'objet de pratiques de gestion durable améliorées, avec le soutien du PNUD (voir réalisation 4.1.2 du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources) <i>Niveau de référence</i> : nombre d'hectares de forêts : 200 000 nombre d'hectares de zones marines protégées : 8 600 <i>Niveau cible</i> : nombre d'hectares de forêts : 1 000 000 nombre d'hectares de zones marines protégées : 15 000 <i>Source des données</i> : Ministère des ressources naturelles et de l'environnement, Ministère de l'agriculture et du développement rural		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires	Coûts estimatifs (en dollars des États-Unis)
		Indicateur 2.3.2 : Nombre de femmes et d'hommes bénéficiant d'une gestion durable des ressources naturelles, des forêts, des produits forestiers autres que le bois d'œuvre, du tourisme axé sur la nature, de la préservation de la diversité biologique et de services écosystémiques soutenus par le PNUD (voir réalisation 4.1.1 du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources) Niveau de référence : 834 558 Niveau cible : 1 738 533 (ventilés par sexe) Source des données : Rapports du Gouvernement		
		Indicateur 2.3.3 : Nombre de solutions financières mises en œuvre pour mobiliser des ressources en faveur de la gestion de la diversité biologique et des écosystèmes Niveau de référence : 2 Niveau cible : Au moins 4 Source des données : Ministère des ressources naturelles et de l'environnement		
PRIORITÉ DU PAYS : Poursuivre la construction d'un État socialiste développementiste, fondé sur la primauté du droit, l'intégrité et l'action ; intensifier la lutte contre la corruption, pratiquer la frugalité et éviter le gaspillage ; créer des percées dans la réforme administrative RÉALISATION 3 ÉNONCÉE DANS LE PLAN-CADRE DE COOPÉRATION FAISANT INTERVENIR LE PNUD : D'ici à 2026, les habitants du Viet Nam, en particulier ceux qui risquent d'être laissés pour compte, bénéficieront d'une société plus juste, plus sûre et plus inclusive, fondée sur une meilleure gouvernance, des institutions plus réactives, un renforcement de l'état de droit, la protection et le respect des droits de l'homme, l'égalité des sexes et l'absence de toute forme de violence et de discrimination, conformément aux engagements internationaux du Viet Nam, et y contribueront. RÉALISATION CORRESPONDANTE 2 DU PLAN STRATÉGIQUE : Personne n'est laissé pour compte, l'accent étant mis sur l'égalité des chances et à une approche fondée sur les droits, centrée sur le pouvoir d'action et le développement humains				
Indicateur 4.1 : Proportion de députées à l'Assemblée nationale Niveau de référence : 30,26 % Niveau cible : plus de 30 %	Assemblée nationale	Produit 3.1 : Renforcement des institutions et des systèmes de l'état de droit, et suivi de la mise en œuvre des lois pour élargir l'accès à la justice et l'absence de discrimination, en mettant l'accent sur les groupes vulnérables Indicateur 3.1.1 : Mesure dans laquelle les fonctionnaires et autres parties prenantes ont les connaissances et les compétences nécessaires concernant la méthodologie des Nations unies en matière de rapports	• Organismes de l'Assemblée nationale • Ministère de la justice • Ministère de la défense • Ministère du travail, des invalides et des affaires sociales • Ministère de la sécurité publique	Ressources ordinaires : 3 250 000 Autres ressources : 35 082 475

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte</i>	<i>Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays</i>	<i>Principaux partenaires</i>	<i>Coûts estimatifs (en dollars des États-Unis)</i>
Indicateur 4.6 : Part de la population satisfaite de sa dernière expérience avec les services publics <i>Niveau de référence :</i> 84,45 % <i>Niveau cible :</i> 86 %	Ministère de l'intérieur	sur les droits de l'homme (voir réalisation 2.2.1 du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources). <i>Niveau de référence :</i> 2 <i>Niveau cible :</i> 4 <i>Source des données :</i> Rapports d'auto-évaluation <i>Système d'évaluation:</i> 1 = Insuffisant (25 % - 50 %) 2 = Partiel (50 % - 75 %) 3 = Modéré (75 % - 90 %) 4 = Largement suffisant (90 % et plus)	- Commission des questions liées aux minorités ethniques - Inspection du Gouvernement	
Indicateur 4.7 : Proportion de personnes ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel elles ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents <i>Niveau de référence :</i> Pots-de-vin pour les certificats de droits d'utilisation des terres : 27 %. <i>Niveau cible :</i> < 20 %	Indice de performance de l'administration publique	Indicateur 3.1.2 : Mesure dans laquelle les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme sont mis en œuvre <i>Niveau de référence :</i> 1 <i>Niveau cible :</i> 5 <i>Source des données :</i> Bureau du gouvernement, Ministère de la justice <i>Système d'évaluation:</i> 1 = Recensement des lacunes dans la conformité avec les principes de l'entreprise responsable de l'ONU 2 = Évaluation du niveau de mise en œuvre 3 = Existence de plans d'action pour combler les lacunes de la mise en œuvre 4 = Plan d'action national promulgué par le gouvernement 5 = Mécanismes de mise en œuvre lancés	- UNICEF - Fonds des Nations Unies pour la population - Office des Nations Unies contre la drogue et le crime - Volontaires des Nations Unies - Union européenne - Ambassade du Royaume de Norvège - Ambassade du Royaume-Uni - Agence coréenne de coopération internationale - Ambassade d'Australie - Front de la Patrie - Union des femmes - Université nationale d'économie	
Indicateur 4.8 : Indice de perception de la corruption <i>Niveau de référence :</i> score de 36/100 <i>Niveau cible :</i> score compris entre 50 et 59	Transparency International	Indicateur 3.1.3 : Nombre de mesures et de solutions pour améliorer l'accès à l'aide juridictionnelle (voir réalisation 2.2.3 du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources) <i>Niveau de référence :</i> 4 <i>Niveau cible :</i> 6 <i>Source des données :</i> Ministère de la justice		
Indicateur 4.11 : Nombre de lois/politiques nouvelles et révisées sur la protection des droits des personnes handicapées soutenues par les Nations Unies	Conseil national du handicap	Produit 3.2 : Amélioration des mécanismes de promotion de la transparence, de la participation du		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires	Coûts estimatifs (en dollars des États-Unis)
Niveau de référence : 0 Niveau cible : 3		public, de l'intégrité, de l'adaptabilité et de la responsabilité, y compris la participation des femmes et d'autres groupes vulnérables		
		Indicateur 3.2.1 : Proportion de citoyens ayant accès à des informations sur les procédures de certification des droits d'utilisation des terres à partir du portail de l'administration en ligne Niveau de référence : 1,5 % Niveau cible : 10 % (ventilés par sexe) Source des données : Indice de performance de l'administration publique		
		Indicateur 3.2.2 : Nombre d'institutions nationales et infranationales disposant de capacités pour accélérer l'innovation en vue de promouvoir la participation des citoyens (voir réalisation 2.3.2 du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources) Niveau de référence : 7 Niveau cible : 16 Source des données : Rapports du Gouvernement		
		Indicateur 3.2.3 : Nombre de recommandations fondées sur des données probantes visant à améliorer la transparence, l'intégrité publique et les systèmes de responsabilité acceptées par le gouvernement Niveau de référence : 2 Niveau cible : 8 Source des données : Rapports du Gouvernement		
		Produit 3.3 : Soutien aux capacités d'anticipation, de prise en compte des risques et de prise en compte des questions de genre pour améliorer la sécurité humaine, répondre aux crises futures et maintenir la paix		
		Indicateur 3.3.1 : Mesure dans laquelle les institutions nationales et infranationales ont les capacités nécessaires		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires	Coûts estimatifs (en dollars des États-Unis)
		pour réduire l'incidence de la contamination par les engins explosifs <i>Niveau de référence</i> : 2 <i>Niveau cible</i> : 4 <i>Source des données</i> : Autorité nationale de lutte antimines <i>Système d'évaluation</i>: 1 = Insuffisant (25 % - 50 %) 2 = Partiel (50 % - 75 %) 3 = Modéré (75 % - 90 %) 4 = Largement suffisant (90 % et plus) Indicateur 3.3.2 : Mesure dans laquelle les systèmes nationaux sont renforcés pour prévenir et combattre la traite des personnes et soutenir les survivants <i>Niveau de référence</i> : 1 <i>Niveau cible</i> : 4 <i>Source des données</i> : Ministère de la sécurité publique <i>Système d'évaluation</i>: 1 = Identification des défis dans la mise en œuvre des lois 2 = Proposition de révision législative soumise à l'Assemblée nationale pour approbation 3 = La loi révisée est approuvée par l'Assemblée nationale 4 = La loi nouvellement approuvée est mise en œuvre par le gouvernement Indicateur 3.3.3 : Mécanisme/outil de projection des flux migratoires disponible pour l'élaboration des politiques <i>Niveau de référence</i> : non <i>Niveau cible</i> : oui <i>Source des données</i> : Ministère des affaires étrangères Indicateur 3.3.4 : Nombre d'institutions nationales et infranationales dotées de meilleures capacités		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires	Coûts estimatifs (en dollars des États-Unis)
		d'anticipation et d'adaptation pour prévenir et atténuer les crises et y répondre. <i>Niveau de référence</i> : 1 <i>Niveau cible</i> : 4 <i>Source des données</i> : Autorités nationales compétentes Produit 3.4 : Renforcement des capacités pour entreprendre des réformes juridiques, politiques et institutionnelles en vue d'éliminer les obstacles structurels à l'égalité des sexes et à l'inclusion des personnes handicapées Indicateur 3.4.1 : Mesure dans laquelle les mécanismes institutionnels pour la participation active et significative des personnes handicapées au processus législatif sont fonctionnels. <i>Niveau de référence</i> : 2 <i>Niveau cible</i> : 3 <i>Source des données</i> : Ministère du travail, des invalides et des affaires sociales, organisation de personnes handicapées <i>Système d'évaluation</i>: 1 = Pas du tout 2 = Les personnes handicapées contribuent au développement des mécanismes institutionnels. 3 = La conception des mécanismes institutionnels est approuvée. 4 = Mécanismes entièrement fonctionnels Indicateur 3.4.2 : Nombre de possibilités d'action fondées sur des preuves disponibles pour accroître la diversité et l'inclusion dans la fonction publique, aux niveaux national et infranational <i>Niveau de référence</i> : 1 <i>Niveau cible</i> : 4 <i>Source des données</i> : PNUD Indicateur 3.4.3 : Nombre de plates-formes de mentorat disponibles pour améliorer les capacités de direction des		

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte</i>	<i>Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays</i>	<i>Principaux partenaires</i>	<i>Coûts estimatifs (en dollars des États-Unis)</i>
		femmes dans les institutions publiques et privées (voir réalisation 6.2.1 du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources) <i>Niveau de référence</i> : 2 <i>Niveau cible</i> : 8 <i>Source des données</i> : Union des femmes, fédération de l'industrie		